Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord
Québec

Direction des soins infirmiers

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les Travailleurs (employés et main-d'œuvre indépendante)
Tous les gestionnaires
Tous les médecins

EXPÉDITEURS : Marie-Michèle Jean, chef du service de la gestion de la santé et de la sécurité au travail
Nathalie Landry, conseillère cadre en prévention et contrôle des infections

DATE : Le 20 décembre 2023

OBJET : **Réintroduction obligatoire du masque de procédure dans les CHSLD du CISSS de la Côte-Nord**

Considérant les éléments suivants et en appui avec le comité de direction, le Service de gestion de la santé et de sécurité au travail et le Service de prévention et contrôle des infections (PCI) ont décidé de réintroduire le masque de procédure dans les CHSLD :

- L'arrivée de l'influenza A dans la région et la présence d'éclosion avec ce microorganisme ;
- La remontée des cas de COVID-19 et de gastro-entérite ;
- La période de festivités qui engendrera de multiples contacts et des risques de transmission ;
- La volonté préserver la transmission des infections autant au niveau des résidents, des travailleurs que des familles.

Dès le 21 décembre à 8 h, le masque de procédure sera à nouveau OBLIGATOIRE :

Pour :

- Les travailleurs (gestionnaires, employés et main-d'œuvre indépendante) ;
- Les médecins ;
- Les visiteurs, bénévoles et personnes proches aidantes.

Dans les secteurs suivants :

- CHSLD.

Le port du masque est obligatoire pour tous dans l'installation du CHSLD dès l'entrée et ce jusqu'à nouvel ordre. Une réévaluation sera faite ultérieurement.

Des affiches seront installées dans les secteurs ciblés par le port du masque obligatoire.

Nous vous rappelons que la surveillance quotidienne des signes et symptômes respiratoires, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et la distanciation physique demeurent de bonnes pratiques à adopter en tout temps dans l'ensemble des installations et des milieux de soins.

635, boul. Joliet
Baie-Comeau (QC) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-3701
Télécopieur : 418 589-3035
www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca